



**Hiriburu
Saint-Pierre d'Irube**

SAINT-PIERRE d'IRUBE / HIRIBURU,
Le 14 décembre 2023

Le Maire de SAINT-PIERRE d'IRUBE / HIRIBURU

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du **CONSEIL MUNICIPAL**
qui aura lieu :

Le mercredi 20 décembre 2023 à 19h30 à la Mairie.

ORDRE du JOUR :

- Appel des présents et contrôle des procurations.
- Désignation du (de la) Secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 06 septembre 2023.

1- FINANCES, INTERCOMMUNALITE et PARTICIPATION CITOYENNE :

- Question n°1 : avis du Conseil municipal sur les dérogations au repos dominical des salariés des commerces de détail pour l'année 2024 (Nomenclature ACTES 8.6).
- Question n°2 : Décision Modificative de crédits n°3 de l'exercice 2023 (Nomenclature ACTES 7.1.2).
- Question n°3 : provision et avance de trésorerie pour le Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PIERRE d'IRUBE/HIRIBURU au titre de l'exercice 2024 (Nomenclature ACTES 8.2).
- Question n°4 : provisions sur subventions et contributions accordées à des associations au titre de l'exercice 2024 (Nomenclature ACTES 7.5.2).
- Question n°5 : approbation du Plan de Formation Mutualisé des agents du territoire pays Basque pour la période 2023 à 2025 (Nomenclature ACTES 4.1).
- Question n°6 : approbation du règlement de formation des agents des collectivités du territoire proposé par le CNFPT et le CDG64 pour la période 2023 à 2025 (Nomenclature ACTES 4.1).
- Question n°7 : approbation de la modification n°1 du document (2022-2027) portant organisation du travail et avantages sociaux des agents de la Commune (Nomenclature ACTES 4.1).
- Question n°8 : création d'un emploi permanent à temps complet appartenant au cadre d'emploi des Adjointes administratifs territoriaux au sein de la Mairie à compter du 1^{er} janvier 2024 (Nomenclature ACTES 4.1.1).
- Question n°9 : rapport d'activités 2022 de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (Nomenclature ACTES 5.7).

2- SOLIDARITES :

- Question n°10 : création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance sur la Commune (Nomenclature ACTES 9.1).

- Question n°11 : passage à la gestion en flux des droits de réservation de logements locatifs sociaux - Convention-type de réservation de logements sociaux avec divers bailleurs (Nomenclature ACTES 8.5).

3- EDUCATION :

- Question n°12 : demande d'accompagnements financiers pour la réhabilitation du groupe scolaire public BASTE-QUIETA (Nomenclature ACTES 8.1).

- Question n°13 : modification à compter du 1^{er} janvier 2024 du temps de travail de trois agents permanents à temps non complet relevant du cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux affectés au Service municipal de l'Education (Nomenclature ACTES 4.1.2).

- Question n°14 : création d'un poste permanent à temps non complet (8,38 heures hebdomadaires) appartenant au cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux au sein du Service Education à compter du 1^{er} janvier 2024 (Nomenclature ACTES 4.1.1).

4- URBANISME, VOIRIE et RESEAUX :

- Question n°15 : instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité avec droit de préemption au profit de la Commune (Nomenclature ACTES 2.3).

- Question n°16 : Territoire d'Energie 64 éclairage public : remplacement d'un candélabre accidenté B1-22 au Rond-point d'OUROUSPOURE - Approbation du projet et du financement de la part communale dans le cadre de l'entretien de l'éclairage public - Programme Gros Entretien Eclairage Public sans subvention 2023 - Affaire n°23GEEP159 (Nomenclature ACTES 8.3).

- Question n°17 : Territoire d'Energie 64 éclairage public : dépose du candélabre E2-15 au Stade de football - Approbation du projet et du financement de la part communale dans le cadre de l'entretien de l'éclairage public - Gros Entretien - Programme Gros Entretien Eclairage Public (Communes) 2023 - Affaire n°23GEEP160 (Nomenclature ACTES 8.3).

- Question n°18 : mise en œuvre par la Commune de son droit de préférence sur les parcelles boisées AA n°13 et n°14 sises dans le secteur du BASTE/LANA (Nomenclature ACTES 3.1).

- Question n°19 : approbation d'un projet de convention entre la CAPB PAYS BASQUE et la Commune de SAINT-PIERRE d'IRUBE/HIRIBURU relative aux modalités de financement des travaux en lien avec la défense incendie au quartier ETXERRUTI (Nomenclature ACTES 8.3).

- Question n°20 : rapport annuel 2022 sur la qualité et le prix du service public de prévention et de gestion des déchets transmis par la Communauté d'Agglomération Pays Basque (Nomenclature ACTES 8.8).

5- CADRE de VIE :

- Question n°21 : création d'un poste permanent à temps complet appartenant au cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux au sein du Centre Technique Municipal à compter du 1^{er} janvier 2024 (Nomenclature ACTES 4.1.1).

6- COMMUNICATION, ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE :

- Question n°22 : dénomination générale bilingue des voies sur la Commune au 1^{er} janvier 2024 (Nomenclature ACTES 8.3).
- Question n°23 : demande d'accompagnements financiers pour la création d'une Médiathèque et de son parc attenant dans le château de LISSAGUE/LIZAGA (Nomenclature ACTES 8.9).
- Question n°24 : création d'un poste permanent à temps complet appartenant au cadre d'emploi des Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques pour la Médiathèque à compter du 1^{er} avril 2024 (Nomenclature ACTES 4.1.1).

7- AFFAIRES GENERALES :

- Question n°25 : compte-rendu de l'exercice par Monsieur le Maire depuis la séance du 06 septembre 2023 de la délégation reçue du Conseil municipal au titre de l'article L.2122-22 du CGCT.

8- QUESTIONS DIVERSES :

- Questions diverses.

En cas d'empêchement, je vous invite dès que possible à nous informer, soit par courriel (population@saintpierredirube.fr) soit par téléphone (05.59.44.15.27), et vous remercie de nous transmettre l'imprimé de procuration ci-joint dûment rempli afin qu'un conseiller puisse vous représenter à cette séance.

Je vous précise enfin qu'un Conseiller ne peut détenir qu'une seule procuration.

En comptant sur votre présence, veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Alain IRIART.

P.I. : procuration,
+ note explicative sur les affaires soumises à délibération.